

REPONSES AU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES INFIRMIERS

1. Comment garantir une offre de soins de qualité à tous nos concitoyens ?

Pour qu'une offre de soins soit de qualité, plusieurs critères doivent être respectés, une bonne formation, une bonne répartition des soignants sur l'ensemble du territoire, un temps médical suffisant accordé à chaque patient, du personnel, du matériel médical et des établissements respectant les données acquises de la science.

2. En matière d'accès aux soins, quel peut être le rôle spécifique des infirmiers, présents sur tout le territoire national, tant à domicile qu'en établissement ?

Les infirmiers sont au plus proche des patients et répartis sur l'ensemble du pays contrairement à certains autres soignants, ils ont non seulement un rôle dans le traitement mais doivent participer au dépistage et à la prévention des maladies grâce à leur formation et aux innovations. Les infirmiers ont un rôle prépondérant dans le pré diagnostic de certaines pathologies.

3. Quelle est votre vision de l'organisation territoriale en santé aujourd'hui ? Selon vous, doit-elle être réformée pour garantir une meilleure efficacité de notre système de santé ?

Les ARS ont prouvé tout au long de la pandémie son inefficacité, son manque d'anticipation, sa gestion purement comptable de la Santé, se moquant des soignants et des patients loin de toute réalité. Les ARS représentent une dépense de 600 000 000 d'euros. Nous remettons le pouvoir décisionnel aux préfets en concertation totale avec les soignants, les associations et les élus locaux pour résoudre les problèmes au plus proche des patients.

4. Comment garantir que le patient soit davantage acteur de son parcours de soins ?

L'information du patient est essentielle, tant en matière de prévention qu'en matière de traitement. Les associations d'usagers ont aussi un rôle à jouer dans la réflexion et la mise en place de cette information. C'est en connaissance de cause que le patient doit prendre les décisions qui lui sont personnelles.

5. Comment améliorer la qualité de la prise en charge tout au long du parcours de soins, en termes d'effectifs, de formation et de coordination des professionnels de santé ?

Les effectifs sont insuffisants pour tous les soignants et ne peuvent plus répondre à la demande en terme de Santé publique. Il faut former plus de soignants en médical et paramédical, en doublant le numérus clausus sur 5 ans, ainsi que dans les écoles de formation, étendre les stages dans les cabinets privés, ne pas tout recentrer sur l'Hôpital qui est débordé, favoriser la création de petites structures dans les secteurs sous dotés avec des conventionnements incitatifs préférentiels...

6. Sur quels leviers s'appuyer pour renforcer la démocratie sanitaire dans notre pays ?

Favoriser la concertation entre les pouvoirs publics, les soignants, les associations d'usagers, les élus locaux dans l'intérêt de Tous les patients.

7. Comment renforcer l'autonomie des professionnels de santé, à l'exemple de ce qui se pratique à l'étranger ?

Les infirmiers font partie souvent d'équipes médicales, mais leur autonomie professionnelle est à protéger, en matière de Santé il ne doit pas y avoir de dirigeant et de dirigés, mais un partenariat où chacun a sa place à tenir avec ses propres responsabilités.

8. Un grand nombre de soignants quittent leur métier. Quelles solutions envisagez-vous pour répondre à cette problématique ?

De nombreux soignants quittent leur métier par surmenage, manque de reconnaissance intellectuelle et salariale. Il faut en premier lieu revaloriser les honoraires des infirmiers que nous trouvons indignes de leurs responsabilités, il en est de même pour les salariés hospitaliers en les augmentant de 12%, en engageant de plus 40 000 soignants dans l'Hôpital sur 5 ans, nombreux sont en burnout depuis la crise, des efforts considérables leurs ont été demandés sans compensation réelle.

9. La profession infirmière est aujourd'hui encadrée par un « décret d'actes ». Comment réactualiser ces dispositions datées, qui ne correspondent plus à la réalité de l'exercice, aux compétences et aux attentes des infirmiers ?

L'exercice d'infirmier a évolué rapidement en quelques années et lui ont conféré des responsabilités de plus en plus importantes, il faut faire évoluer cette situation en modifiant en profondeur son fonctionnement et adapter aux compétences et aux qualifications la reconnaissance de certains actes.

10. Infirmiers référents, infirmiers coordinateurs... Comment renforcer le positionnement de l'infirmier au cœur du parcours de soins, en ville et à l'hôpital ?

Un infirmier référent ou coordinateur permettront aux autres soignants de gagner du temps médical, et donc de participer efficacement au parcours de soins que ce soit en établissement ou en ville.

11. En quoi la pratique avancée peut-elle répondre aux besoins en santé, en partenariat avec les médecins ?

Les infirmiers en pratique avancée ont un rôle essentiel dans l'offre de soins, il faut développer le nombre de spécialités dans ce type d'exercice, ce partenariat médecin infirmier PA permet de gagner du temps médical dans l'intérêt des soignants et des patients avec une qualité des soins valorisée.

12. Comment mieux reconnaître et valoriser les spécialités infirmières (infirmiers de blocs opératoires, anesthésistes, puériculteurs) ?

Ces spécialités sont encadrées et reconnues, il faut faire évoluer cette reconnaissance par des salaires ou honoraires adaptés avec des perspectives de carrières en adéquation.

13. Quelles sont vos propositions concrètes pour que les soignants - en particulier les infirmiers - connaissent une évolution professionnelle tout au long de leur carrière ?

Dans une carrière professionnelle, l'ambition est louable... Il faut développer les spécialités et les IPA, des passerelles universitaires seront mises en place pour permettre aux infirmiers spécialistes ou en PA de rentrer directement en 3^{ème} année de médecine pour ceux qui le désirent. Vous avez de très bonnes formations et une grande expérience de la santé en matière thérapeutique et psychologique. Cette reconnaissance est légitime et va dans l'intérêt de la Santé Publique.

14. Comment prendre en compte l'enjeu environnemental dans l'ensemble des pratiques liées à l'exercice professionnel en santé ?

Les soignants vivent pour la plupart dans un stress constant dû au dévouement aux patients en occultant le plus souvent son propre état de santé. Des associations ont été créées depuis plusieurs années pour prendre en charge psychologiquement les soignants et tenter de les aider à passer des caps difficiles. Il serait important de les informer massivement et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas isolés. En établissement ou en privé les problèmes rencontrés ne sont pas identiques et les solutions sont à adapter au cas par cas.

15. Comment développer la formation de tous les professionnels de santé aux risques émergents, notamment environnementaux ?

Les risques environnementaux sont de plusieurs natures, professionnels (rayonnement, pollution, stress...), ou personnels, pour qu'un soignant puisse exercer en toute sérénité, pendant les études des cours spécifiques se doivent d'être mis en place pour leur permettre d'être sensibilisés à ces facteurs et pouvoir répondre de plus à nos patients et à leurs demandes.

16. À l'avenir, quel rôle spécifique les infirmiers pourraient-ils jouer en matière de prévention ?

Les infirmiers ont un rôle important en matière de dépistage et de prévention, au plus proche des patients, ils peuvent apporter une information de sachant, c'est une information qui se doit d'être reconnue et actée.

17. Comment accélérer la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels de santé en matière numérique ?

Quelques soient les études en Santé, une formation en moyens numériques sera obligatoire dans les différents cursus.

18. Comment développer le télésoin, la télésurveillance et la téléexpertise tout en conservant un lien de proximité avec les patients ?

L'infirmier a une place importante dans la télé médecine, des formations spécifiques seront mises en place pour pouvoir travailler en équipe et partager des données. La télésurveillance permet de plus de gagner du temps pour des patients à risque et permet de diminuer la perte de chance pour des personnes qui habitent dans des secteurs sous dotés. Il faut donc développer ces moyens numériques à notre disposition.

19. Comment alléger les procédures administratives à l'hôpital, pour dégager du temps consacré aux soins ?

Il faut revoir totalement la gestion administrative de l'Hôpital, une modernisation du parc informatique qui doit être uniformisée sur l'ensemble du territoire, avec des logiciels plus intuitifs, une compatibilité entre les dossiers numériques, et faciliter les échanges entre soignants.

20. Quelle mesure prioritaire prendriez-vous dans les 3 mois suivant les élections législatives pour faire reconnaître le rôle et la mission des infirmiers ?

Une revalorisation des actes en salariat ou en libéral serait d'abord un premier pas dans le bon sens sachant que la France est loin derrière certains autres pays de l'Union européenne

Docteur Alain DURAND

Responsable Pôle Santé Reconquête.